



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée et 9e régiment du matériel

Question écrite n° 114523

Texte de la question

Mme Françoise Branget attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur la dernière motion de l'association nationale des officiers de carrière en retraite (ANOCR). Cette association constate avec regret le développement d'une certaine indifférence dans la société à l'égard de l'armée et souhaiterait plus de débat sur l'avenir de la défense et sur le rôle de l'armée pour la France. L'ANOCR relève que certaines décisions concernant les militaires sont parfois prises sans aucune concertation. Ce fut le cas de la mesure relevant l'âge de la retraite des officiers qui a été introduite dans le projet de loi sur la réforme des retraites sans consultation préalable, au moins à titre informatif, des personnes concernées. Cette méthode semble avoir été mal comprise et ressentie comme un certain manque d'écoute par le corps militaire. Vecteurs de la cohésion nationale et du rayonnement de la France, les militaires consacrent leur carrière au service de la France et de l'intérêt général. Certaine de la détermination du Gouvernement à défendre les valeurs de l'armée française, elle souhaiterait recueillir ses intentions pour que l'armée se sente mieux considérée au sein de la société française.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Branget](#)

Circonscription : Doubs (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114523

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2011, page 7778

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)